

**La Ville de Saint-Marcellin recherche pour sa Direction de la Culture son(sa)
Régisseur(se) Général(e)**

Service / Site : Direction de l'Action Culturelle

Type de contrat : Poste permanent 100 % - Contractuel 3 ans

La commune de St Marcellin (Isère), 8 500 habitants est la ville principale du territoire Sud Grésivaudan composé de 47 communes regroupées au sein de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté.

Située à l'interstice des agglomérations Grenobloise et Valentinoise, Saint-Marcellin contribue au dynamisme et au rayonnement de son territoire. Elle assume par ses équipements, ses commerces et ses entreprises de nombreuses fonctions de centralité.

Sous la responsabilité du (de la) Responsable du spectacle vivant, le/la régisseur.se général.e assure, en lien avec des prestataires (direction technique, location de matériel), la préparation, l'exploitation et la coordination technique des spectacles et événements inscrits dans le cadre de la saison culturelle et des mises à disposition que ce soit au sein de la salle de spectacles, Le Diapason, que hors les murs.

Principales missions :

Missions partagées avec le prestataire technique (volet direction technique)

- Pilotage, coordination et planification de l'activité et des prestataires intervenants.
- Gestion des fiches techniques des spectacles ou manifestations
- Centralisation des commandes ou demandes de matériels ou services complémentaires (gardiennage, sécurité, ménage, etc.)
- Mise en place et accueil technique des manifestations

Missions dédiées au régisseur général

- En relation avec le Directeur des services techniques, supervision de l'entretien et de la maintenance du bâtiment
- Encadrement du technicien permanent (1 ETP)
- Pourvoi en personnel technique
- Réalisation de petite régie son, lumière ou plateau selon les besoins
- Gestion financière en lien avec le responsable spectacle vivant
- Négociations avec les fournisseurs

Compétences exigées par le poste :

- Maîtrise et pratique des matériels et logiciels d'éclairage, de sonorisation, de la machinerie scénique
- Connaissance du matériel audiovisuel et réseau
- Connaissance des règles & normes de levage et de travail en hauteur, réglementation des ERP
- Lecture et analyse d'une fiche technique, d'un plan d'installation
- Implantation d'un plan feu d'après une fiche technique
- Accompagnement du spectacle et ajustement des moyens matériels et techniques
- Connaissances en informatique
- Connaissance du fonctionnement d'une salle de spectacle gérée en régie directe
- Expérience en régie générale notamment en accueil de tout type de spectacles (spectacles professionnels de type têtes d'affiche, programmation amateurs, rencontre d'élus....)

Qualification:

- SSIAP1 et Habilitation électrique souhaités,
- Anglais technique
- Permis B
- Titulaire du CCP « gestion sonore » apprécié

Aptitudes comportementales :

- Forte motivation pour le spectacle vivant
- Bonnes qualités relationnelles et d'adaptation
- Sens de l'organisation
- Sens de l'accueil, de l'écoute
- Savoir percevoir, analyser et répondre aux besoins des utilisateurs
- Rigueur et discrétion
- Disponibilité

Poste : permanent / annualisé / 100%

Contraintes liées au poste : travail en soirées, nuits et week-ends

Rémunération : En fonction du profil et de l'expérience

Prise de poste : Fin août/ début Septembre 2019

Date limite de dépôt des candidatures : 30 juin 2019

Adresser une lettre de motivation et CV à : Monsieur le Maire Mairie de SAINT-MARCELLIN BP 49 – 38160 SAINT-MARCELLIN